

FICHE DE TRANSMISSION

SE 011/4

A : Showaluz
d Kanakugise

Pour suite à donner

el

Pour approbation

Pour signature

Pourrions-nous en parler ?

Venir me voir

Comme convenu

Suite à votre demande

Noter et retourner

Pour information

LXA

A classer

Commentaires

de El Daga

Attente la réponse de la RFA
in cette visite proposée par notre pays
pour des matchs amicaux de F.B.

Date : 31/5/1985 -
7H54'

De : BSE
Ch.

Kigali, le 26 AVR. 1985

N° 1473 / 1985-01

BB
Juvénal
Reelley
26/4/85
27.4.85
9

Monsieur Günther Grupp
545 Hauptstr. 1
Haffentrassstr. 100
République Fédérale d'Allemagne

Objet: Invitation d'une équipe
de Football.

Monsieur,

Dans le cadre des échanges sportifs
entre le Rwanda et la République-Palatinat, j'ai l'honneur d'inviter une des
équipes de votre fédération à venir livrer des matches amicaux au Rwanda au
cours de l'année 1986 à une date qui sera précisée après prise de connais-
sance de votre position à ce sujet.

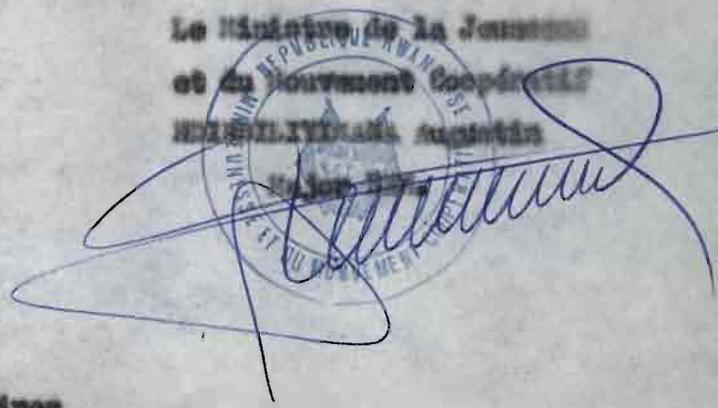
La partie Rwandaise s'engage à
assurer les frais d'hébergement, de restauration et de transport local pour
une délégation composée de 25 personnes, officiels et joueurs y compris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assu-
rance de ma haute considération.

Co.F.L.h:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
en République Fédérale d'Allemagne
s/c de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur de la République
Fédérale d'Allemagne au Rwanda
KIGALI
- Monsieur le Président de la Fédération
Rwandaise de Football Amateur
KIGALI

Le Ministre de la Justice
et du Mouvement Coopératif
MUSIMUNYIYIMANA Augustin



Reelley

D68L
Il y aurait peut-être lieu de reformuler
le 2^o ¶ comme suit:

Le séjour de la formation visituse
qui comprend l'hébergement, la restauration
et le transport local sera à charge de
l'équipe OKAPI de KIGALI

~~23/5/85~~

KANOMBE, le 24 Avril 1985



MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
ARMEE RWANDAISE

N° 113 /G3.2.7

DGSL

Cie **EM**

A Monsieur le **Ministre** de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif à KIGALI

26/4/85
3680/15-08-81

S/C: Monsieur le Président du Comité
National de Direction de Basket-Ball
à KIGALI

Prizy

Objet: Invitation d'une
équipe de Basket-
Ball du **KENYA**

Monsieur le Ministre,

*Prizy
Composé
la lettre
Nesky
29/4/85*

Divas

Conscients que le Basket-Ball national NE
saurait évoluer sans se mesurer aux équipes étrangères, le
comité et les joueurs de l'équipe OKAPI se font le plaisir de
vous demander de bien vouloir inviter une équipe du **KENYA** pour
des rencontres amicales avec OKAPI et ESPOIR du 26 au 29
Juillet 1985.

Pour correspondre à nos possibilités financiè-
res, l'équipe Kenyane devra comprendre un maximum de 15 personnes
réparties comme suit:

- Officiels : - 1 Chef de mission
 - 1 Médecin
 - 1 entraîneur
- Joueurs : 12 dont le capitaine d'équipe.

Les conditions de séjour sont les suivantes:

- Lors de leur séjour à KIGALI, les membres de l'équipe du
KENYA seront les hôtes de l'équipe OKAPI. Ils logeront et
prendront leurs repas à l'Hôtel KIYOVU aux frais de l'équipe
OKAPI. Les accompagnateurs supplémentaires supporteront eux-
mêmes les frais de séjour.
- Les frais de transport NAIROBI- KIGALI et retour sont à
charge de l'équipe Kenyane.
- L'équipe OKAPI se chargera du transport sur place et supporte-
ra les frais d'indemnité journalière à raison de 500 FRw pour
chaque joueur et 1.000 FRw pour chaque officiel.

Pour nous permettre de prévoir et organiser l'accueil et l'hébergement, l'équipe du KENYA devra préciser dans sa réponse la composition de l'équipe, la date et l'heure probable d'arrivée à KIGALI et le moyen de transport utilisé.

Dans l'espoir d'un heureux aboutissement des démarches que vous ne manquerez d'entreprendre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus sportifs.

RUMORAHCZA J. Bosco

Capt Ir

Président de l'Equipe OKAPI